

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

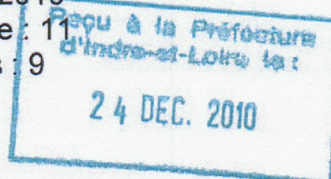
COMITE SYNDICAL DU 17 DECEMBRE 2010

Convocations adressées le 9 décembre 2010

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués votants : 11



Membres titulaires présents :

Mme FORTIER, Vice-présidente / M. Nicolas GAUTREAU, M. Patrick POIRIER, Vice-Présidents / Mme Martine CHAIGNEAU / Mrs. Gilbert HELENE, Philippe LE BRETON, M. Gilles DEGUET, Jean-Claude LANGUENNOU et Serge BABARY.

Membres titulaires Absents :

M. Alain DAYAN, Président donne pouvoir à M. LE BRETON,
M. Jean-Marie BEFFARA est suppléé par M. ROSSIGNOL.

Membres suppléants présents :

M. ROSSIGNOL.

.....

CS 10/12/04 : ADHESIONS DU SYNDICAT MIXTE A L'U.A.F. (Union des Aéroports Français) ET A L'ALFA ACI

Monsieur Nicolas GAUTREAU, Vice-Président, donne lecture du rapport suivant :

- **L'U.A.F. (Union des Aéroports Français)** regroupe 134 membres qui exploitent 156 aéroports en France métropolitaine et outre-mer, soit la totalité du trafic commercial français.

L'Union des Aéroports Français représente les intérêts de ses membres auprès des assemblées parlementaires et des pouvoirs publics, des compagnies aériennes ou des fournisseurs. Elle est consultée et intervient sur les projets de lois et de règlements qui portent sur l'organisation et les conditions d'exploitation du transport aérien (sûreté, budget annexe de l'Aviation Civile, accessibilité des handicapés, Grenelle de l'environnement, formations...).

L'Union des Aéroports Français assiste ses membres pour des conseils en matière juridique, économique et sociale. Elle gère des services qu'elle offre à l'ensemble de ses membres, tels que le serveur portail des aéroports français, les systèmes d'assurances (responsabilité civile, assurance atteinte à l'environnement et pollution), système de protection juridique pour les contentieux éventuels.

Montant de l'adhésion pour 2011 : 3 732.72 € TTC.

- **L'ALFA-ACI (Aéroports de Langue Française Associés à l'ACI)** est un groupe d'affinités entre aéroports francophones, qui s'est constitué en 1991, dans le sillage de la création de l'association internationale ACI (Airport Council International).

L'objectif principal de l'association est d'étudier, de partager et de proposer des positions communes sur la gestion, l'exploitation et la promotion des aéroports de la francophonie.

L'ALFA-ACI rassemble 80 aéroports membres actifs d'une vingtaine de pays sur les cinq continents.

L'association compte également une soixantaine de partenaires au titre de membres associés. Il s'agit de sociétés exerçant une part importante de leurs activités sur les aéroports ou un métier spécifique aéroportuaire (commerces, hôtels, restaurants, loueurs de voitures, passerelles, tri bagages, gestion informatique, sécurité, véhicules incendie, construction de pistes, de bâtiments...). L'objectif est de faciliter le développement des relations professionnelles avec l'ensemble des partenaires de l'activité aéroportuaire.

Montant de l'adhésion pour 2011 : 418.60 € TTC.

Il est proposé au Comité Syndical l'adhésion du Syndicat Mixte à l'U.A.F. et à l'ALFA-ACI et d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **APPROUVE** l'adhésion du Syndicat Mixte à l'U.A.F. et à l'ALFA-ACI,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les engagements d'adhésion au sein de l'U.A.F. et de l'ALFA ACI.

Le Comité syndical adopte.
(2 abstentions : Mrs Deguet et Rossignol)

.....
Acte exécutoire le 23/12/2010 après transmission et publication ; les actes de portée individuelle devant être notifiés.



Le Président du Syndicat Mixte

Alain DAYAN